

Enseignant Coordonnateur Scolaire au pôle enfance (100%) H/F Maison Départementale des Personnes Handicapées

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

La MDPH est le guichet unique et le centre ressources pour les personnes en situation de handicap. Elle assure les missions d'information, d'accueil, d'évaluation des besoins de compensation, d'attribution des prestations, d'orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle.

La MDPH compte 64 ETP répartis en plusieurs pôles (accueil et communication, pôle adulte, pôle enfance, ressources et RAPT) et une administration générale.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité hiérarchique de la Cheffe de service du pôle enfance et du pôle accueil et information, le/la coordonnateur/trice fait parti(e) de l'équipe pluridisciplinaire du pôle enfance. A ce titre, il est garant(e) du processus d'évaluation des compensations en lien avec la scolarisation des élèves en situation de handicap. Pour cela, en collaboration avec les autres coordonnateurs à la scolarisation, il/elle organise, coordonne et anime les équipes pluridisciplinaires d'évaluation afin d'évaluer les besoins des élèves en aides humaines, en matériel pédagogique et afin de proposer des orientations adaptées. Il/elle veille au recueil des éléments d'information nécessaires à l'évaluation et est en relation privilégiée avec les enseignants référents et tout partenaire concerné dans le parcours de l'enfant (établissement scolaire, médico-social...).

MISSIONS PRINCIPALES

- Être garant des étapes d'instruction des demandes, de la conduite de l'évaluation et de l'information de la famille, en lien avec les secrétaires d'instruction ;
- Organiser et coordonner les équipes de réception et d'orientation (ERO) et équipes techniques (ET) qui évaluent les situations, synthétiser les éléments d'évaluation et faire des propositions ;
- Préparer les dossiers pour leur passage en CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) ;
- Proposer des aménagements pédagogiques ou des compensations en fonction des besoins identifiés de l'enfant ;
- Suivre des dossiers après décision de la CDAPH pour ce qui concerne la scolarisation et informer les différents partenaires ;
- Assurer le lien avec les partenaires de terrain et particulièrement les enseignants référents ; les chefs d'établissements et les directeurs d'établissements spécialisés ;
- Contribuer aux diverses actions collectives et partenariales de la MDPH et aux temps de réunion d'équipe
- Participer à l'information en direction des personnels de l'Éducation Nationale (enseignants référents, AESH...)
- Se tenir informé des évolutions législatives en lien avec la scolarisation et de la transformation de l'offre médico-sociale.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Savoirs et savoir-faire :

- Bonne connaissance du système éducatif (1er et 2nd degré), du champ de l'ASH en particulier, et de la législation s'y rapportant
- Connaissances relatives à l'orientation scolaire et à la formation professionnelle
- Qualités relationnelles, d'écoute, de communication et d'adaptabilité

- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Approche rigoureuse de la gestion et du suivi administratifs
- Maîtrise de l'outil informatique
- Aptitude à la conduite de réunion
- Capacité d'adaptation à l'évolution des contextes (législatif, informatique...)

CONDITIONS D'EXERCICE

- CDD contractuel de droit public du 1/09/2026 au 31/08/2027
- Résidence administrative : MDPH 22 – 3 rue Villiers-de-l'Isle-Adam 22194 Plérin
- Service : Pôle Enfance
- Cadre d'emploi : Catégorie A
- Métier : Enseignant
- Statut : CDD 1 ans de Droit Public
- Temps de travail : 100%
- Rémunération : Traitement indiciaire (2 000 € net avant impôts)
- Permis B exigé

AVANTAGES

- 25 jours de congés annuels et possibilité de 21 jours de RTT pour un 39 heures (au prorata de la présence et de la quotité de travail)
- Horaires flexibles et télétravail envisageable en fonction de l'avis du supérieur hiérarchique et des besoins du service (1 à 2 jours), après environ 6 mois d'ancienneté
- Versement forfaitaire destiné à couvrir une partie des cotisations complémentaires de santé
- Remboursement des abonnements de transport domicile-travail à hauteur de 75%
- Droits aux prestations du CNAS

CONTACT

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter :

Mme Stéphanie Gonidec (stephanie.gonidec@mdph.cotesdarmor.fr) au 02 96 01 97 40

ou Mme Anne Reboux (anne.reboux@mdph.cotesdarmor.fr) au 07 63 07 50 15

Les personnes intéressées par ce poste devront adresser leur candidature (lettre de motivation + CV+ dernières évaluations de l'entretien annuel + derniers bulletins de paie) à Monsieur le Président de la MDPH par courriel : stephanie.gonidec@mdph.cotesdarmor.fr

ou

•courrier : MDPH - 3 rue Villiers-de-l'Isle-Adam - CS 50401 - 22194 PLERIN cedex

avant le 17 août 2026